



Paris, lundi 6 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05227

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n°89/21/SPE/BSPA/SEINE/48 2021

**Manifestation nautique et activités
nautiques (Régate à la voile- Rallye N°2)****SEINE - BIEF D'ABLON - Commune de DRAVEIL****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 19/09/2021 de 10:30 à 16:00o **Seine à l'amont de Paris (sur le Bief d'Ablon-Vigneux)**

entre les pk 143.500 et pk 146 (en aval du pont-route de Juvisy) - Rive droite

Commentaire :

Cette régates regroupera une quinzaine d'embarcations.

En application de l'arrêté préfectoral n°89/21/SPE/BSPA/SEINE/48 2021 du 3 juin 2021, Monsieur le sous-Préfet d'Etampes a prescrit les présentes mesures temporaires.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à exercer une vigilance particulière dans le secteur défini ci-dessus.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).**Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)****Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

20/09/2021

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT